

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 01-330-1924 promulguant le décret du 28 mars 1924 qui supprime l'emploi de Secrétaire général à la Côte française des Somalis.

n° 01-330-1924

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
8 mai 1924

Numéro JO
n° 330 du 31/05/1924

Date du numéro
31 mai 1924

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 25 mars 1924, inséré au journal officiel de la République française du 1er avril même année, et supprimant l'emploi de Secrétaire général à la Côte française des Somalis,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué dans la Colonie pour y être exécuté selon ses forme et teneur le décret du 25 mars 1924, supprimant l'emploi de Secrétaire général du gouvernement à la Côte française des Somalis.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré communiqué partout où besoin sera et inséré au journal officiel de la Colonie.

J. JOULIA.